



## visa pour ascendant francais

Par **noura**, le **03/01/2010** à **12:55**

bonjour

je suis nouvelle sur ce forum qui me semble bien interessant.

ma question est la suivante : je suis de nationalité francaise,j'aimerais faire un visa pour mes parents qui resident au maroc sachant kils sont deja venu en france visa "3 fois" sur le site du consulat de france a marrakech,ils demandent de presenter des especes en euro pour justifier des moyens d'existances pour la duree de sejour,avant c'etait pas le cas,ils demandaient juste la garantie d'un enfant au maroc + hebergement en france,je sais pas si le dossier va quand meme passer juste avec presentation des euro sans la garantie de l'enfant ou bien il faut mettre les deux dans le dossier,j'ai oublie de signaler ke mon pere recoit une petite retraite et que nous sommes 4 enfants en france et 5 au maroc.

dites moi si par exemple on leur donne visa court sejour,ya il une piste ici pour obtenir une carte de sejour ou pas ?

merci d'avance pour vos reponses que j'attend impatiemment,le rdv consulaire c'est le 15/01/2010